

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 10 (1902)
Heft: 12

Artikel: Ephémérides de novembre et de décembre 1802
Autor: P.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-11623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

indifférent ; s'il vous reste un peu de temps, jetez un coup d'œil, près de l'église, à une tourelle d'escalier du XVI^e siècle, dans la propriété de Mme Cruchod, un peu plus loin, à une maison de la fin du XVIII^e siècle qui ne manque pas de caractère et surtout au bas du village à celle de Mme Prahins. Lorsqu'on arrive en face de l'auberge, il faut tourner à droite ; après avoir dépassé la fontaine, datée de 1798, la rue que l'on suit recouvre un ancien cimetière burgonde. Une trentaine de tombes dallées y ont été reconstruites en juillet 1898 ; il faut malheureusement me croire sur parole, car vous n'y verrez absolument plus rien. Mais ce que vous ne tarderez pas à apercevoir, c'est une charmante construction avec un grand escalier de pierre en saillie sur la rue, maison tout à fait originale et intéressante ; elle doit remonter aux premières années du XVI^e siècle, et aura été remaniée au commencement du XVII^e. A l'intérieur il y a des poutrelles apparentes avec le monogramme habituel de Jhesus ; sur cour de jolies fenêtres en accolades.

A. NAEF.

25 juin 1902.

ÉPHÉMÉRIDES DE NOVEMBRE ET DE DÉCEMBRE

1802

1 novembre. Lausanne. Les deux diètes cantonales se sont réunies aujourd'hui.

2 novembre. Lausanne. Les citoyens *Monod*, préfet, *Muret*, ex-législateur et *Secretan*, ex-sénateur, viennent d'être nommés à la Consulta de Paris.

6 novembre. Lausanne. Départ des députés pour la Consulta. Le lieutenant Roguin est chargé des fonctions de préfet *ad interim*.

7 novembre. Lausanne. Fête d'action de grâce ici et dans les principales localités du canton. Au matin le canon tonne, les autorités s'assemblent à l'Hôtel de Ville avec la troupe, et se rendent de là dans les églises de la Cité et de St-François,

9 novembre. Lausanne. Fin de la vente des biens nationaux. Le total des enchères se monte à 2 millions 800 francs.

12 novembre. Lausanne. La Chambre administrative invite tous les propriétaires de droits féodaux à produire leurs titres et leurs droits.

7 décembre. Lausanne. On s'aperçoit déjà des difficultés qu'entraîne la liquidation des cens et des dîmes, mais on espère que ces difficultés s'aplaniront.

10 décembre. Lausanne. Quelques lettres viennent d'arriver de Paris. Rien ne transpire encore sur la future organisation de la Suisse.

10 décembre. Paris. Les députés qui doivent former la Consulta helvétique sont convoqués au ministère des relations extérieures. Cinquante députés environ sont présents. Le gouvernement français a nommé une commission de quatre sénateurs (Barthélemy, Desmeuniers, Rœderer et Fouché), pour conférer avec les députés, recevoir et discuter leurs observations. Les députés à la Consulta et les sénateurs ci-dessus nommés ont siégé dès 2 h. après-midi au ministère sous la présidence de Barthélemy. On y a lu une lettre du premier consul Bonaparte *aux députés des XVIII cantons*. Elle préconise, comme système politique, le *fédéralisme*, comme pouvant seul convenir à la Suisse ; elle annonce qu'il ne doit plus y avoir de pays souverains et de pays sujets. Elle recommande à la Suisse le système de la neutralité. L'assemblée a ensuite délégué auprès de Bonaparte et sur le désir de celui-ci les citoyens Ruttimann, Müller-Friedberg, d'Affry, Reinhard, Kuhn.

12 décembre. Paris. Les cinq délégués ci-dessus nommés ont été reçus par Bonaparte à Saint-Cloud. Le discours du premier consul a duré une demi-heure. Il a développé les conclusions de sa lettre à la Consulta.

13 décembre. Paris. Nouvelle assemblée de la Consulta. Discours du citoyen Rœderer. Les délégués sont invités à présenter leurs idées et leurs vœux pour les constitutions cantonales, et cela dans les huit jours si possible.

14 décembre. Lausanne. On mande de Paris que toutes les mesures concernant la Suisse seront prises en toute connaissance de cause et après mûre réflexion.

20 décembre. Lausanne. Une commission de cinq membres, nommée par les deux diètes réunies et prise dans leur sein avait été chargée de correspondre avec nos députés à Paris. Cette commission s'est assemblée aujourd'hui pour la première fois. Elle est

composée des citoyens Glayre, Bergier, Clavel, Mandrot, la Fléchère.

21 décembre. Lausanne. On attendait par le dernier courrier de Paris des nouvelles importantes. On a été déçu.

24 décembre. Lausanne. On a enfin des nouvelles de Paris et surtout la lettre de Bonaparte à la Consulta sur l'organisation de la Suisse. Elle est datée du 19 frimaire an 11, (10 décembre) et signée Bonaparte, Talleyrand, Maret. Les journaux vont la publier.

P. M.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* * * Au printemps de l'année 1800, le Conseil d'Etat de Neuchâtel, « vivement touché de l'état de misère et de dénuement dans lequel se rencontrent les habitants du Vallais et des ci-devants cantons d'Ury, Schwytz et Unterwald » décida sur la proposition du gouverneur de Bévillie, de **venir en aide aux populations de ces contrées** malheureuses. Une somme de plus de 31,000 livres fut réunie dans ce but. Pour que les dons pussent être répartis aussi équitablement que possible deux personnes furent chargées de parcourir auparavant les régions dévastées et de faire ensuite des propositions.

Des extraits du rapport de Jaques-Louis Du Pasquier et Auguste de Montmollin ont paru dernièrement dans le *Musée neuchâtelois*. Voici quelques fragments relatifs au canton du Valais qui, comme le savent nos lecteurs, avait été dévasté en 1798 et 1799, et qui en 1800 était placé sous le commandement de l'impitoyable général Turreau.

« Brig, ci-devant grand et riche village, n'a pas eu d'incendies et cependant il ne présente à l'œil attristé que le spectacle de la ruine et de la désolation, disent les deux voyageurs neuchâtelois. Il a été exposé à un pillage qui a duré sept mois ; il n'y a aucune maison qui n'ait été considérablement endommagée ; on n'en a encore réparé qu'un très petit nombre. Il n'y a plus d'auberges, parce que tous les meubles ont été enlevés ou détruits, et nous aurions eu bien de la peine à y trouver un gîte, si le sous-préfet Theiler, homme sage, honnête et éclairé, ne nous avait recueillis chez lui, avec une cordialité digne du caractère hospitalier des anciens Suisses. Sa maison, assez vaste, a été abîmée comme les autres ; il en a très imparfaitement réparé une chambre dans